

Communication sur le Progrès 2007
L'insertion des jeunes chez EIFFAGE CONSTRUCTION PARIS PATRIMOINE

Monsieur le Secrétaire Général de l'ONU,

L'année 2007 a été marquée par la réorganisation de la branche construction d'EIFFAGE.

En effet, les différentes sociétés EIFFAGE CONSTRUCTION se sont regroupées afin de former des filiales à deux établissements.

Depuis un an, SOPAC porte le nom de la filiale EIFFAGE CONSTRUCTION PARIS PATRIMOINE qui a également intégré l'établissement, PRADEAU & MORIN, connu pour sa spécificité des métiers de la pierre et de la rénovation de Monuments Historiques.

Par la présente Communication sur le Progrès "Insertion des jeunes dans l'entreprise", en accord avec le principe 6 : "Elimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession", je renouvelle mon engagement au Pacte Mondial, en tant que Directeur Général de l'entreprise de bâtiment EIFFAGE CONSTRUCTION PARIS PATRIMOINE.

Notre société est de plus en plus impliquée dans une politique de Développement Durable.

En 2006, notre choix de communication au Pacte Mondial s'est porté sur la démarche environnementale lancée chez SOPAC (actuellement EIFFAGE CONSTRUCTION PARIS PATRIMOINE, établissement Saint-Cloud) qui a obtenu la triple certification Qualité-Sécurité-Environnement (QSE), en juin de cette même année.

L'objectif de 2008 de notre filiale est de certifier, à son tour, l'établissement PRADEAU & MORIN, QSE. Nos actions ayant pour but de satisfaire le client, prévenir les risques pour le personnel et limiter les impacts de nos activités sur l'environnement de façon homogène au sein des deux établissements de la filiale.

Cette année, notre choix de communication s'oriente sur un autre axe de priorité de notre politique : l'insertion des jeunes chez EIFFAGE CONSTRUCTION PARIS PATRIMOINE.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général de l'ONU, l'expression de mes salutations distinguées.

Pierre BATUT

Communication sur le Progrès 2007
L'insertion des jeunes chez EIFFAGE CONSTRUCTION PARIS PATRIMOINE

I) Présentation d'EIFFAGE CONSTRUCTION PARIS PATRIMOINE

1) Les activités de l'entreprise

Aujourd'hui, EIFFAGE CONSTRUCTION PARIS PATRIMOINE, filiale d'EIFFAGE CONSTRUCTION, a deux activités principales :

- La construction neuve de forte technicité
- La rénovation et la restructuration de bâtiments récents ou de type haussmannien

L'entreprise est spécialisée en béton armé et maçonnerie et réalise une partie de la phase gros œuvre.

2) L'encadrement de chantier : Directeur et Conducteur de Travaux et Chef de Chantier

Les chantiers sont placés sous la responsabilité d'un Directeur de Travaux qui a autorité sur un ou plusieurs Conducteurs de Travaux. Ces derniers, contrairement aux Directeurs de travaux, sont responsables d'un seul chantier et s'y trouvent à plein temps.

Le rôle du Conducteur de Travaux est de concevoir son chantier en analysant les risques, définissant l'organisation, les procédés, les moyens et les méthodes les plus adaptés et en assurant le suivi et le contrôle des travaux. Il gère la partie administrative et financière ainsi que le relationnel avec les maîtres d'œuvre et d'ouvrage et les entreprises sous-traitantes. Il a autorité sur le personnel du chantier et est responsable de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement sur le site.

Le Chef de Chantier est un homme de terrain, il anime les équipes de gros-œuvre, c'est-à-dire les ouvriers ou compagnons EIFFAGE CONSTRUCTION PARIS PATRIMOINE, et est le principal interlocuteur des Chefs de Chantier sous-traitants ou co-traitants. Il participe à l'organisation du chantier et veille à la conformité des travaux qui lui sont confiés. Il est sous la responsabilité du Conducteur et du Directeur de Travaux. Le Maître Compagnon est un Chef de Chantier très expérimenté.

II) Insertion des jeunes et organisation du service "Ressources Humaines"

L'évolution de l'entreprise EIFFAGE CONSTRUCTION PARIS PATRIMOINE et la croissance du BTP ont amené notre société à prendre des dispositions concernant le recrutement. En effet, le secteur du bâtiment est victime d'un manque de personnel qualifié, à tous les niveaux de la chaîne (ouvriers et encadrement de chantier).

Pour cela, le service des Ressources Humaines s'est organisé et des postes ont été créés. Quatre personnes sont, entre autre, en charge de faire évoluer l'insertion des jeunes dans l'entreprise.

Communication sur le Progrès 2007
L'insertion des jeunes chez EIFFAGE CONSTRUCTION PARIS PATRIMOINE

1) Les jeunes ouvriers

En 2006, un poste a été créé dans le but de développer le service des formations. Cette personne s'occupe également de l'embauche des jeunes pour les former aux métiers du bâtiment.

En effet, un des objectifs de l'entreprise est de recruter et d'intégrer des jeunes en les formant aux métiers de Maçon, Coffreur et Bancheur.

Pour cela, les jeunes sont orientés vers une formation en alternance dispensée par un organisme extérieur. Lorsqu'ils ne sont pas en cours, ils travaillent sur un chantier de l'entreprise, où ils sont tous liés à :

- un Tuteur Référent; Chef de Chantier ou Maître Compagnon qui encadre le jeune durant son apprentissage. Il l'intègre dans l'entreprise.
- un Tuteur Relais; ouvrier expérimenté en charge de le former à son poste de travail.

Par ailleurs, les jeunes sont suivis par deux personnes des Ressources Humaines qui vérifient leur bonne intégration et leur motivation, tout au long de leur formation.

Les partenaires habituels (*Missions Locales, ANPE, CREPI*) sont sollicités pour insérer les jeunes dans ce type de formation mais l'encadrement de chantier est également attentif aux jeunes intérimaires enthousiastes dans leur travail, qui pourraient faire l'objet de ce type de formation.

Deux dispositifs ont plus particulièrement été mis en place :

➤ **La période de professionnalisation**

Les jeunes recrutés sont embauchés en CDI et suivent parallèlement à leur apprentissage sur le chantier, un cursus de formation à l' *AFPA* ou chez *Les Compagnons du Devoir*.

Les stages effectués ont pour but de former aux métiers de Maçon, Coffreur et Bancheur.

La formation est sanctionnée par l'acquisition d'une qualification reconnue dans les conventions collectives du BTP.

➤ **L'apprentissage**

Les jeunes recrutés sont embauchés en contrat d'apprentissage et sont formés aux métiers de Coffreur et Bancheur.

Ils préparent un CAP de constructeur en béton armé du bâtiment dans un Centre de Formation en Alternance (CFA) en alternant formation et mise en pratique sur un chantier, toutes les 3 semaines.

Au terme de ce contrat en alternance, et si celui-ci est concluant, un CDI est proposé au jeune.

Communication sur le Progrès 2007
L'insertion des jeunes chez EIFFAGE CONSTRUCTION PARIS PATRIMOINE

➤ **Bilan**

Grâce à ces formations, en 2006, 4 jeunes sur 6 ont achevé leur formation de manière satisfaisante : leur intégration dans l'entreprise est réussie.

La démarche encourageante a été reconduite en 2007 puisque, 13 jeunes ont été embauchés et à l'heure actuelle, 4 d'entre eux ont été intégrés avec succès. Les 9 autres terminent leur formation avant intégration.

Il est prévu de réitérer l'opération en 2008.

2) Les jeunes Chefs de Chantier et Conducteurs de Travaux

Actuellement, deux personnes sont en charge de développer le même type de démarches afin de recruter des jeunes Chefs de Chantier ou Conducteurs de Travaux. L'une d'elle, le chef du personnel, supervise l'ensemble de l'insertion des jeunes dans l'entreprise.

➤ **L'apprentissage**

L'apprentissage a été développé en partenariat avec plusieurs écoles.

Le CESFA BTP propose des formations d'Ingénieur en alternance de 3 ans. En 2006, 3 jeunes ont été recrutés pour suivre ce type de formation. Chaque année, deux contrats d'apprentissage supplémentaires sont signés.

Le recrutement se fait également par le biais de la candidature spontanée ou en partenariat avec des licences professionnelles (formation en alternance en 1 an). Les jeunes sont formés pour devenir "Technicien du Bâtiment".

Chaque apprenti est encadré par un Maître d'Apprentissage, chargé de suivre le jeune tout au long de sa formation. Il s'agit généralement d'un Chef de Chantier, d'un Conducteur de Travaux ou d'un Directeur de Travaux.

Le retour d'expérience montre qu'un jeune embauché suite à une formation en alternance dans l'entreprise sera plus compétent et motivé qu'une personne issue d'une formation classique.

En 2006, 3 apprentis ont été embauchés en CDI au terme de leur formation. Deux d'entre eux n'ont pourtant pas obtenu leur diplôme mais leur travail sur le terrain a été apprécié.

Les 6 autres jeunes, dont l'un est arrivé dans l'entreprise en 2007, sont encore en apprentissage jusqu'en 2008 et 2009 mais leur intégration dans l'entreprise semble prometteuse. Ce type de démarche s'étend aux autres services de la société : un apprenti métreur est actuellement en 2^{ème} année de formation.

Communication sur le Progrès 2007
L'insertion des jeunes chez EIFFAGE CONSTRUCTION PARIS PATRIMOINE

➤ **Les stages**

Un poste a été créé depuis 2007, afin d'établir une procédure claire et structurée pour mieux gérer les demandes de stage.

En effet, les CV et lettres de motivation, le plus souvent transmis par le service Ressources Humaines de la branche EIFFAGE CONSTRUCTION, sont analysés par une personne qui se charge de filtrer les demandes et de les diffuser aux services concernés, en fonction des besoins et des aspirations du stagiaire.

Concernant les travaux, à chaque démarrage de chantier, une fiche de présentation de celui-ci avec photos, spécificités du projet, sujets de stage et niveau requis est réalisée et exposée au candidat stagiaire, lors de l'entretien. Il peut alors avoir un choix de type de projet (construction neuve, rénovation, chantier de Haute Qualité Environnementale (HQE®)...) et mieux adapter son stage à son projet professionnel. Un livret d'accueil spécifique pour les stagiaires, présentant l'entreprise, est actuellement en cours d'élaboration.

Chaque stagiaire, à la fin de sa période dans l'entreprise est évalué, par le biais d'une procédure interne permettant ainsi de garder en mémoire les compétences d'un futur collaborateur.

Des démarches de partenariat sont en cours avec les écoles. Les fiches de présentation de chantier seront, par la suite, envoyées aux établissements concernés.

Le service "Ressources Humaines" EIFFAGE CONSTRUCTION PARIS PATRIMOINE s'est développé depuis 2 ans, notamment pour faire évoluer l'insertion des jeunes dans une entreprise du bâtiment : les actions mises en place ont été concluantes.